

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE SAINT-MALO AGGLOMERATION

Rapport intermédiaire

Rédaction : **Nathalie BERNARD-GRIFFITHS**
Chargée de projet Atlas de la biodiversité



18 décembre 2024

Rapport intermédiaire de projet

Atlas de la biodiversité communale de Saint-Malo Agglomération			
Date de soumission du rapport	18/12/2024	Période couverte par ce rapport (période de référence)	Du 1/01/2024 au 31/12/2024 (12 mois)
Convention de subvention n°	OFB/23/0457	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	24 mois : (01/2024 - 01/2025)
Bénéficiaire de la subvention		Saint-Malo Agglomération	
Responsable du projet		Nathalie BERNARD-GRIFFITHS, chargée de projet Atlas de Biodiversité	
Contact		n.bernard-griffiths@stmalo-agglomeration.fr 02 99 16 85 84, 06 21 34 73 32	
Auteur(s) du rapport		Nathalie BERNARD-GRIFFITHS, Direction de la Transition Ecologique, Saint-Malo Agglomération	

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	283 208 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	56 642 €		
Montant déjà versée par l'OFB (rappel)	16 992,60 € (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence (à titre indicatif)	61 936.98 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	21,86 %

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Avancement et mise en œuvre du projet	6
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence	6
II.1.1	Description générale de l'avancement du projet	6
II.1.2.	Gouvernance et implication des parties prenantes	9
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	11
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation	15
II.1.5.	Communication	17
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats	18
II.2	Suite des actions prévues et perspectives post-ABC	21
II.3	Autoévaluation	22
III.	Annexes	22

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité intercommunale de SAINT-MALO AGGLOMERATION (SMA)
Période total prévue pour la mise en œuvre du projet	24 mois (du 01/01/2024 au 31/12/2025)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Le territoire de Saint-Malo Agglomération est constitué d'un patrimoine naturel exceptionnel connu de tous. Cependant, dans le même temps, le territoire a également le plus fort taux d'urbanisation du département d'Ille et Vilaine. Une meilleure connaissance de la biodiversité ordinaire est une nécessité afin de mieux connaître le fonctionnement du territoire et également de la protéger au mieux.</p> <p>Aussi, les communes et l'agglomération positionnent cet atlas comme une étape logique évidente mais nécessaire d'un processus engagé depuis plusieurs années :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La volonté d'intégrer la biodiversité extraordinaire mais surtout « ordinaire » au cœur des politiques publiques et du débat citoyen ; • La volonté de faire de la biodiversité un enjeu prioritaire ; • L'implication des citoyens en recourant à la science participative ; <p>La collectivité souhaite fédérer l'ensemble de son territoire et ses acteurs (élus locaux, habitants, agriculteurs, acteurs socio-économiques et associatifs) autour des enjeux de la biodiversité. Plusieurs démarches ont déjà été engagées en ce sens (plan de biodiversité de la ville de st Malo, étude sur les continuités écologiques intercommunales et plan d'actions associés, projet PNR...) mais sans cadre, ni liens.</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Saint-Malo Agglomération, s'engage dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité Intercommunale (ABI) ayant pour objectif de sensibiliser les élus locaux, les habitants et les acteurs socio-économiques à la préservation et la valorisation de la biodiversité présente sur leur territoire tout en améliorant la connaissance. L'objectif est de préserver et favoriser l'expression de la biodiversité ordinaire et patrimoniale, notamment au vu de ses services écosystémiques.</p> <p>Pour ce projet, Saint-Malo Agglomération travaillera étroitement avec le Syndicat de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude et les collectivités qui le composent, déjà engagées dans un ABI (Dinan Agglomération et la Communauté de Communes de la côte d'Emeraude).</p> <p>Le complément des connaissances naturalistes existantes, inventoriant et cartographiant les habitats et la biodiversité, se fera par l'intervention de prestataires, associations naturalistes et par la participation du grand public.</p> <p>Un accompagnement pédagogique de sensibilisation ainsi qu'une campagne de communication seront mis en place afin que la population (professionnels et citoyens) s'approprié les enjeux de la biodiversité de leur cadre de vie.</p>
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>L'Agglomération de Saint-Malo couvre 18 communes, sur une superficie de 245.5km² et 85143 habitants.</p> <p>La collectivité souhaite fédérer l'ensemble de son territoire et ses acteurs (élus locaux, habitants, acteurs socio-économiques et associatifs) autour des enjeux de la biodiversité. Plusieurs démarches ont déjà été engagées en ce sens (plan de biodiversité de la ville de st Malo, étude sur les continuités écologiques intercommunales et plan d'actions</p>

	<p>associés...). Cependant, ces documents sont issus de données cartographique, une phase de terrain et de mobilisation est dorénavant indispensable.</p> <p>Dans cet objectif, Saint-Malo Agglomération, s'engage dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité Intercommunale (ABI) ayant pour objectif de sensibiliser les élus locaux, les habitants et les acteurs socio-économiques à la préservation et la valorisation de la biodiversité présente sur leur territoire.</p> <p>Sur la base des connaissances existantes et des zones de prospection repérées et cartographiées (dans le cadre de l'étude sur les continuités écologiques intercommunales), il s'agira de compléter par l'exploitation de données complémentaires détenues par les associations (GEOCA, GMB, Bretagne vivante, LPO, ...) et une phase d'inventaire de terrain. Cette dernière sera assurée à la fois par une mobilisation du grand public, grâce des inventaires participatifs, la mise en place d'une plateforme collaborative, mais également par des inventaires naturalistes sur des secteurs identifiés.</p> <p>Pour ce projet, Saint-Malo Agglomération travaillera étroitement avec le Syndicat de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude et les collectivités qui le composent, déjà engagées dans un ABI (Dinan Agglomération et la Communauté de Communes de la côte d'Emeraude). Dans la continuité de leurs démarches, nous reprendrons les éléments créés (plateforme en ligne et campagnes de sensibilisation...) afin de faciliter l'appropriation de la démarche sur le territoire.</p> <p>Un accompagnement pédagogique de sensibilisation ainsi qu'une campagne de communication seront mis en place afin que la population (professionnels et citoyens s'approprient les enjeux de la biodiversité de leur cadre de vie.</p>
--	---

II. Avancement et mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence

II.1.1 Description générale de l'avancement du projet

Une ambition pour la biodiversité sur le territoire

L'Agglomération de Saint-Malo couvre 18 communes et compte 86 105 habitants répartis sur 245,5 km² (Source : Insee, 2021). Elle comprend 2 bassins versants, et une partie de son territoire (9 communes) se trouve sur le Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude qui a vu le jour par décret le 19 octobre 2024. Son patrimoine naturel riche et varié est surtout bien connu sur ses nombreuses zones protégées essentiellement littorales (6 sites Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2, Espaces Naturels Sensibles, Sites Classés...). Au contraire, la partie terrestre du territoire a été moins étudiée et est moins connue. Des dynamiques sont déjà engagées avec les acteurs locaux (élus, agents, acteurs socio-économiques et associatifs) et des études préexistent : études sur les continuités écologiques de SMA (Dervenn, 2021) ; plan de biodiversité et de végétalisation de la Ville de St-Malo (2023-2026) ; programme en cours de Restauration et Etude des CONTinuités ECologiques du Territoire (RECONNECT) ; mise en ligne du portail « Atlas Participatif » dès novembre 2023¹. Il s'agit d'un outil qui permet à tous les usagers du territoire de partager ses observations de biodiversité (plantes, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibien, invertébrés) mais aussi des sites d'intérêt (prairies permanentes, zone humide, haie bocagère, mur en pierre...).

Le projet d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) a pour ambition d'apporter un cadre et des liens pour tous les projets autour de la biodiversité.

Le suivi du projet

Avec le **recrutement d'une chargée de projet ABI au 15 janvier 2024**, au sein de la direction de la transition écologique, SMA se donne les moyens de définir une stratégie en faveur la biodiversité ordinaire et extraordinaire. Une volontaire en service civique est venue compléter l'équipe pendant 4 mois et une stagiaire pendant 2 mois.

D'autres personnes ressources au sein de SMA ont été consultées au fur et à mesure des besoins : autres agents chargés de mission Bocage, SIG, Communication, Milieux Aquatiques et GEMAPi, Assainissement, foncier et urbanisme...

Des conseils ont été pris auprès des financeurs, des coordinateurs de projets ABI/ABC voisins (Atlas de Biodiversité de Dinan Agglomération, de la CCCE, de Dol-de-Bretagne-Baguer-Pican-Epiniac), de COEUR Emeraude (structure de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude).

Un **comité de suivi** large a été constitué. Il est constitué de 4 collèges : financeurs, communes, experts et acteurs de mobilisation citoyenne. Il s'est réuni le 12 mars 2024 pour le lancement de l'Atlas et le 2 juillet 2024 pour faire le point sur l'avancement de l'Atlas. (voir détails [II.1.2](#))

=> *Difficultés rencontrées : Il n'est pas facile de mobiliser les 18 communes, celles-ci étant sollicitées sur beaucoup de sujets au quotidien (10 communes sur les 18 étaient représentées lors des comités de suivi). C'est la raison pour laquelle, nous avons réfléchi à d'autres moyens de toucher les élus et agents communaux.*

La volonté d'impliquer solidement les communes

Pour impliquer au mieux les communes dans cet atlas intercommunal, nous sommes allés à la rencontre de chaque commune. La chargée de projet a été reçue par le Maire et/ou élus et/ou agents et/ou habitants sur proposition du Maire. Au cours de cette rencontre personnalisée, le projet de l'atlas a été présenté, des informations sur les projets et événements municipaux ont été recueillies, ainsi que les souhaits de la commune en matière de projets autour de la biodiversité. (voir détails [II.1.2](#))

¹ réalisé par le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, dans le cadre de programme RECONNECT et financé par l'Union Européenne et la Région Bretagne. C'est un outil mutualisé (communauté de communes Côte d'Emeraude, Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, communes de Mesnil-Roch, Baguer-Pican, Dol de Bretagne, Epiniac)

=> *Apprentissages* : 3 des rencontres (La Gouesnière, La Ville –Es-Nonais et Saint-Guinoux) ont été proposées conjointement avec le PNR, pour faciliter la connaissance des différents projets et favoriser leur complémentarité. Au fur et à mesure des rendez-vous, la maîtrise de l'outil cartographique (logiciel QGIS) s'est améliorée.

=> *Difficultés rencontrées* : une commune n'a pas répondu à notre demande. Parfois, seul le maire ou un seul élu était présent, ce qui ne permet pas d'enclencher une vraie dynamique.

La compilation et l'analyse des données existantes (voir détails [II.1.3](#))

De janvier à septembre 2024, les données ont été collectées auprès de différentes sources. Ce travail s'est effectué en interne avec la contribution du service SIG mutualisé. L'acquisition et la compilation des données naturalistes a été facilitée grâce au travail d'une jeune volontaire en service civique, Caroline Le Maux, du 27 mai au 25 septembre 2024.

Des réunions avec différents services de la collectivité ou extérieurs ont permis récupérer des données supplémentaires mais également de prendre connaissance des projets en cours.

Des synthèses à l'échelle de l'intercommunalité et de chaque commune sont prévues.

Difficultés rencontrées :

Les données étant « éparpillées », ce travail a nécessité beaucoup de temps, et les synthèses sont commencées mais non terminées.

Les détenteurs de données privés ont été contactés et pour des raisons de temporalité, le choix a été fait de s'appuyer seulement sur les données publiques de l'OEB et du GBIF.

L'acquisition de données naturalistes complémentaires (voir détails [II.1.3](#))

Pour compléter ces connaissances, SMA a souhaité lancer des **inventaires & diagnostics écologiques** portant sur différentes zones réparties sur le territoire. Pour cela, de mars à décembre, nous avons réfléchi à un **plan de prospection** pour sélectionner ces zones d'étude, en croisant diverses données et avec l'aide de groupes de travail incluant des « experts ». Au final, nous aboutissons à une **quarantaine de zones d'études possibles**.

En mars, nous avons lancé un **marché public** pour sélectionner un prestataire pour réaliser ces études. Suite à une première publication sans réponse, nous avons revu notre cahier des charges et relancé une consultation. Ce prestataire a été retenu le 9 septembre. Il s'agit d'un groupement composé de l'association Bretagne Vivante SEPNEB, le bureau d'études Dervenn Conseils Ingénierie, l'association CAWA, et la SCIC Le Ruisseau. La 1^{ère} réunion pour le lancement de cette étude a eu lieu le 12 décembre, réunion à laquelle ont été invitées toutes les communes.

Difficultés rencontrées : Il a été difficile d'obtenir une réponse au marché public. L'absence d'offres s'explique par le manque de disponibilité des répondants. En effet, les bureaux d'études et autres associations ayant des compétences naturalistes et d'écologie sont localement peu nombreux, et très sollicités pour des études d'impact, des atlas de biodiversité communale et intercommunale. Pour cette raison, leur plan de charge pour 2024 était déjà quasi-complet. De plus, la période de diffusion de l'offre était une période de travail chargé pour ces structures, celles-ci n'ont donc pas eu le temps de constituer de dossier pour répondre la première consultation.

Des inventaires participatifs sur l'estran (3) ont également démarré et vont se poursuivre en 2025 (12).

Un nouvel axe : des projets participatifs communaux (voir détails [II.1.3](#))

Du fait du retard pris dans le lancement des diagnostics, le projet initial a évolué vers un autre axe de travail : les **projets participatifs communaux**, dans le but d'impliquer les élus et les citoyens sur des projets concrets autour de la biodiversité. Des projets sont démarrés dans plusieurs communes (11). Les diagnostics flash intégrés dans ces projets, sont réalisés par COEUR Emeraude (structure du futur PNR) via une prestation de services, pour les communes adhérentes au PNR et réalisées en interne, pour les autres communes.

=> *Apprentissages : le fait de rencontrer chaque commune individuellement a été favorable : meilleure interconnaissance, meilleure dynamique autour de projets concrets souhaités par la commune, implication d'autres personnes ressources...*

Les autres animations / sensibilisation & mobilisation citoyenne (voir détails [II.1.4](#))

Plusieurs actions ont été menées pour faire connaître le projet tout au long de l'année, sensibiliser aux enjeux locaux, ou inciter les citoyens à participer aux inventaires : marchés aux fleurs, comice agricole, sorties découvertes de la faune et la flore locales...

Une démarche de concertation avec les structures locales d'éducation à l'environnement a été lancée en 2024, qui permet d'aboutir à un programme d'animations en fonction des besoins de l'atlas (animations grand public, animations estran et animations ciblées sur les communes) avec la création d'un outil commun de sensibilisation développé pour le territoire.

Deux temps d'échanges ont aussi été organisés, en priorité à destination des élus et agents des communes, sur 2 thématiques : les plantes exotiques envahissantes et la restauration du bâti.

II.1.2. Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC est réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

Constitution de la gouvernance du projet : la volonté de rassembler largement

Un comité de suivi multi acteurs

Le pilotage du projet s'est appuyé sur un comité de suivi constitué en février 2024. Le souhait de SMA est qu'il rassemble largement. Plusieurs collègues le composent : financeurs, communes, experts et acteurs de mobilisation citoyenne. Il s'est réuni à chacune des grandes étapes de la démarche pour donner son avis et apporter ses contributions. Le projet a été présenté lors du 1^{er} comité de suivi le 12 mars 2024. Un 2^{ème} comité de suivi a permis de faire un point d'avancement sur le projet le 2 juillet 2024. Il a permis de proposer de nouvelles actions concrètes avec les communes (projets participatifs communaux). Deux autres comités de suivi sont prévus début 2025 et fin 2025.

Dates	Contenu du comité de suivi	Nombre de participants	Nombre de communes représentée sur 18
12 mars 2024	Présentation du projet, démarche et les objectifs du projet, échanges autour des données et de la méthodologie à mettre en œuvre pour des inventaires, et partage de la stratégie de mobilisation	34	10
2 juillet 2024	Point d'avancement de l'atlas : échanges autour des zones à prospecter, sensibilisation et participation citoyenne, perspectives, évaluation de l'avancée du projet	35	9
Fin janvier ou février 2025	Point d'avancement de l'atlas		
Novembre ou décembre 2025	Validation du plan d'actions		

Lors de ces comités de suivi, nous avons aussi recueilli les avis des participants sur différents sujets : par exemple, sur quelles thématiques souhaitaient-ils être informés ? quel était leur avis sur l'avancée des travaux de l'atlas ? (cf. annexe : compte-rendus des comités de suivi).

Le projet d'atlas a également été présenté en bureau des maires le 22 février 2024, lors d'une réunion des agents de SMA le 25 mars et lors de la commission environnement de SMA le 6 septembre.

Des rendez-vous directs avec chacune des 18 communes de Saint-Malo Agglomération

Pour impliquer au mieux les communes dans cet atlas intercommunal, chaque commune a été invitée et rencontrée (sauf une): le projet de l'atlas a été présenté, des informations sur les projets et événements municipaux ont été recueillies, ainsi que les souhaits de la commune en matière de projets autour de la biodiversité.

Ainsi, des **entretiens semi-directifs** ont été conduits avec le maire et/ou élu et/ou agent.s technique.s et/ou éventuellement des habitants sur proposition du maire. En particulier, leur point de vue a été questionné :

- quels sont les espaces favorables à la biodiversité sur leur commune ? quels seraient les zones intéressantes à étudier (au vu des projets en cours ou à venir sur la commune) (parcelles publiques et privées) ? (en dehors des espaces protégés N2000, ZNIEFF, ENS...).
- sur quels espaces appartenant à la commune, on pourrait impliquer les habitants autour d'un projet concret pour favoriser la biodiversité ?

Au total, **45 personnes** des municipalités ont été rencontrées (cf. tableau ci-dessous).

Tableau récapitulatif des 1^{ers} rendez-vous avec chaque commune

Date de rencontre	Commune	Nombre de participants* de la commune	Nombre de zones identifiées par chaque commune
25-04-24	CANCALE	1	4
26-03-24	CHATEAUNEUF	1	4
25-04-24	HIREL	3	4
29-03-24	LA FRESNAIS	2	6
21-03-24	LILLEMER	3	3
-	SAINT-BENOIT-DES-ONDES	-	-
5-03-24	SAINT-COULOMB	1	5
26-04-24	SAINT-MELOIR-DES-ONDES	3	5
21-06-24	SAINT-SULIAC	1	2
26-02-24	LA GOUESNIERE	5 (+1 PNR)	3
22-03-24	LA VILLE-ES-NONAI	5 (+1 PNR)	6
16-05-24	LE TRONCHET	2	3
27-03-24	MINIAC-MORVAN	3	8
18-04-24	PLERGUER	5	11
15-04-24	SAINT-GUINOUX	2 (+2 PNR)	5
19-04-24	SAINT-JOUAN-DES-GUERETS	2	6
2-09-24	SAINT-MALO	3	5
3-06-24	SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET	3	6
	Total	45	86

* maire et/ou élus et/ou agent.s technique.s et/ou éventuellement habitant

Puis lors du démarrage des **projets participatifs communaux**, d'autres rendez-vous ont eu sous forme de **rencontres sur le terrain (pour 11 communes)** : pour partager des informations sur les connaissances du lieu et de son usage, recueillir les idées et les envies pour impliquer les habitants.

Une réunion, à laquelle toutes les communes ont été invitées, a également eu lieu le 12 décembre, pour le lancement des diagnostics écologiques. 7 communes étaient représentées.

Des groupes de travail « expert » en fonction des besoins

Pour permettre de recueillir des avis sur certains sujets, des groupes de travail ont été organisés :

11 juin 2024, experts scientifiques de l'estran

12 juin 2024, experts naturalistes locaux (associations locales & naturalistes indépendants)

18 juin 2024, experts de zones humides (techniciens (techniciens de syndicat de bassin versant, rivières et milieux aquatiques, assainissement)

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

La compilation et l'analyse des données existantes

De janvier à juin 2024, les données ont été collectées auprès de différentes sources et rassemblées : données naturalistes OEB et GBIF, données de la Fédération de chasse sur le marais de Saint-Coulban, TVB, urbanisme/PLU, parcelles publiques, ... En particulier, différentes données sous forme cartographique (format SIG) ont été intégrées.

Ce travail s'est effectué en interne avec la contribution du service SIG mutualisé. L'acquisition et la compilation des données naturalistes a été facilitée grâce au travail d'une jeune volontaire en service civique, Caroline Le Maux, du 27 mai au 25 septembre 2024.

Des réunions avec différents services de la collectivité ou extérieurs ont permis récupérer des données supplémentaires mais également de prendre connaissance des projets en cours sur le territoire : SMA bocage, assainissement, GEMAPI et milieux aquatiques, SIG, Syndicat de Bassin Versant (SBCDoI), Eaux du Pays de Saint Malo, Département ENS, animateurs Natura 2000 (Cancala-Paramé, Baie du Mont Michel et Rance) ...

Une partie des résultats a été partagée en comité de suivi le 2 juillet. Des synthèses et des cartes sont en cours de création.

L'acquisition de données naturalistes complémentaires

Pour compléter ces connaissances, SMA a souhaité lancer des diagnostics de biodiversité portant sur certaines zones réparties sur le territoire, toujours avec la volonté d'impliquer les acteurs et habitants du territoire dans cette dynamique. Le choix a été fait que ces zones ne concernent pas les espaces protégés déjà connus.

Elaboration du plan de prospection (démarche de sélection des zones d'études pour les diagnostics écologiques)

Pour élaborer le plan de prospection, les zones identifiées par les communes lors des entretiens (86 zones) ont constitué la base de travail. Ces zones « identifiées par les communes » ont été croisées avec les zones réservoirs de biodiversité et les zones potentielles de biodiversité (466 zones) en lien avec les continuités écologiques (étude de Dervenn 2021).

Des **groupes de travail** ont été mis en place pour repérer les zones essentielles à étudier :

Le 12 juin 2024, des experts naturalistes (associations locales & naturalistes indépendants) ont été réunis et ont identifié 66 zones intéressantes. Le 18 juin 2024, des experts de zones humides (techniciens de syndicat de bassins versants, techniciens rivières et milieux aquatiques, technicien assainissement) ont identifié à leur tour 33 zones intéressantes.

Les données de toutes ces 2 analyses cartographiques ont été croisées.

Dans le but d'affiner les choix, ces zones ont été caractérisées :

- Intérêt connu d'après l'analyse des cartographies (réservoir de biodiversité, continuités écologiques/TVB, enjeu eau/zone humide/cours d'eau, bocage intéressant, ...) et d'après les dires de personnes ressource (techniciens bocage, milieux aquatiques, bassin versant, assainissement...)
- Habitats dominants (1 et 2) par analyse de la Carte des Grands Types de Végétations (CGTV)
- Surfaces et nombre de propriétaires

Nous avons cherché aussi à avoir une bonne palette de profils de zones représentés :

- Répartition géographique sur l'ensemble du territoire
- Diversité d'habitats représentés (prairies sèches/humides, forêts sèches/humides, landes, tourbières, ...)
- Diversité de contextes : zones urbaines/périurbaines/rurales, parcelles publiques/privées
- Particularités : ex chaos granitique, murs de pierres sèches, landes littorales, tourbières (non indiquées sur la CGTV)
- Diversité de sources : experts / communes / autre personne ressource

Au final, nous avons abouti à une **quarantaine de zones d'études possibles**. La méthode de sélection a été présentée et validée en comité de suivi en juillet.

Marché public

Pour acquérir ces données, SMA a choisi de lancer une étude en passant par un marché public. Un Cahier des Clauses Techniques Particulières a donc été rédigé avec les objectifs suivants :

- acquérir des connaissances sur les espèces animales et végétales présentes dans ces zones (inventaires faune-flore) et améliorer la compréhension du fonctionnement écologique de ces zones (interactions entre les espèces entre elles et avec les milieux),
- obtenir des conseils de préconisations d'intervention et de gestion très précis et opérationnels, permettant le bon état écologique et le maintien ou l'amélioration de la biodiversité sur ces zones.
- acquérir des éléments pour produire des schémas à visée pédagogique utiles pour faire comprendre aux communes, les enjeux sur ces zones.

SMA a donc lancé une mise en concurrence une première fois le 18 mars 2024 mais à la date limite du dépôt des offres (2 mai 2024), SMA n'a reçu aucune offre, malgré 22 téléchargements. Ainsi, SMA a lancé une 2^{ème} mise en concurrence le 19 juin 2024. Une seule offre a été remise par l'association BRETAGNE VIVANTE, mandataire d'un **groupement d'entreprises composé de : Bretagne Vivante SEPNB, Dervenn Conseils Ingénierie, Association CAWA, SCIC Le Ruisseau**. Le marché leur a été attribué le 9 septembre 2024.

Une réunion de lancement, à laquelle toutes les communes ont été invitées, a été organisée le 12 décembre, avec le groupement pour présenter les diagnostics écologiques qui vont être réalisés en 2025 (objectifs, contenu, calendrier) et pour échanger sur les zones d'études pré-identifiées en interne. Lors de la réunion de lancement de l'étude le 12 décembre, les communes présentes (7) nous ont transmis des informations utiles sur ces zones pré-identifiées (particularités du site, propriétaires connus ...).

Le service Direction Administration Générale et Juridique de SMA a été sollicitée pour définir la démarche adéquate d'information auprès des propriétaires, puisque que les zones étudiées concerneront souvent des parcelles privées. Nous avons également contacté le Pays de Rennes qui avait effectué le même genre de démarches. Des réponses sont attendues début 2025.

Apprentissage : Il est intéressant d'impliquer les communes dans le choix des zones d'études. En effet, cela renforce nos liens avec les équipes municipales et cela permet une meilleure appropriation des enjeux.

Difficultés rencontrées : Il a été difficile d'obtenir une réponse au marché public. L'absence d'offres s'explique par le manque de disponibilité des répondants. En effet, les bureaux d'études et autres associations ayant des compétences naturalistes et d'écologie sont localement peu nombreux, et très sollicités pour des études d'impact, des atlas de biodiversité communale et intercommunale. Pour cette raison, leur plan de charge pour 2024 était déjà quasi-complet. De plus, la période de diffusion de l'offre était une période de travail chargé pour ces structures, celles-ci n'ont donc pas eu le temps de constituer de dossier pour répondre la première consultation.

Un nouvel axe : des projets participatifs communaux

Du fait du retard pris dans le lancement des diagnostics, le projet initial a évolué vers un autre axe de travail : les projets participatifs communaux, dans le but d'impliquer les citoyens sur des projets concrets autour de la biodiversité et de **recueillir des connaissances utiles pour la protection ou la restauration d'espaces appartenant aux communes ou gérées par elles**.

Ces projets ont pour objectifs de partager les connaissances sur des sites (pré-déterminés avec les communes) et d'amorcer un dialogue biodiversité au niveau des communes. Au final, ces projets ont pour but l'aménagement ou la restauration des espaces, en faisant la part belle à la nature et en tenant compte des usages du lieu.

Pour plus de précisions, voici les différentes phases envisagées pour ces projets :

- 1- Un premier temps d'échanges sur le terrain avec élus/agents/autres acteurs : partage des connaissances

du site, ses usages, la gestion/l'entretien du site et les souhaits/attentes

2- Un diagnostic écologique flash: délimitation des différents espaces/milieus ; cartographie ; si possible repérage d'espèces représentatives ; préconisations d'aménagements ou de gestion.

3- Avec le public, une rencontre sur le terrain avec tous les acteurs pour par ex. réaliser un diagnostic en marchant, une découverte de la biodiversité, un inventaire participatif faune/flore sur un temps donné, un chantier (haies sèches, nichoirs, hibernaculums, plantations...) , ou plus simplement des échanges et partages des informations.

4- Envoi d'un rapport à la commune avec fiche descriptive de la zone, des résultats du diagnostic et de la participation, afin de faciliter la suite du projet.

Souhaitant initier des diagnostics écologiques prescriptifs de préconisations d'actions en 2024, SMA a demandé l'assistance technique de COEUR Emeraude dont la connaissance du territoire et l'expertise écologique sont reconnues (conduite du projet du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, accompagnement de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Dinan Agglomération et appui à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de la Communauté de communes Côte d'Émeraude). Des **diagnostics flash** ont donc été menés sur les communes adhérentes au PNR par COEUR Emeraude., visant à émettre des préconisations de gestion pour améliorer la prise en compte de la biodiversité sur certains espaces communaux.

Les diagnostics flash sont donc réalisées par le PNR, pour les communes du PNR et en régie, pour les autres communes.

Le tableau ci-dessous résume les actions participatives initiées dans les différentes communes et celles envisagées en 2025 (certaines ne sont pas totalement actées). Le public visé varie selon les actions : le plus souvent, elles sont à destination du grand public, parfois des écoles/centres de loisirs, ou d'équipes municipales seulement selon les demandes.

					Type de projet communal pressenti (à confirmer pour certains)			
	COMMUNE	Lieux communaux	Diagnostic-flash réalisé par...	A l'initiative de...	Sensibilisation / Découverte des milieux	Mobilisation citoyenne	Date déjà fixée avec le public	Date prévisionnelle
PNR	LA GOUESNIERE	Prairie du Bois Renou	PNR	commune & PNR		haies sèches, plantations (avec PNR)	Janvier 25	
	LA VILLE-ES-NONAI	Parc de la salle polyvalente rue J. Cartier	PNR	commune	abécédaire des arbres et plantes		09/10/2024	
	LE TRONCHET	Prairie à foin	PNR	commune	découverte des espèces ? OU	aménagements biodiversité ? (hibernaculum...)		printemps 2025
	MINIAC-MORVAN	Parc intergénérationnel / zone humide	PNR	commune	découverte des espèces ? OU	aménagements biodiversité ?		printemps 2025
	PLERGUER	Centre bourg	PNR / en cours	commune		création de nichoirs	8/02/2025	
	SAINT-GUINOUX	Prairie dans le prolongement du parc de phytoépuration	PNR	commune & PNR		plantations, mares et prairies fleuries (avec PNR)	05/04/2025	
	SAINT-JOUAN-DES-GUERETS	Bois d'Yvry (centre bourg)	PNR	commune		accompagnement choix d'actions avec les habitants		printemps 2025
	SAINT-MALO	Parc du Miroir aux Fées (urbain)	PNR / en cours	commune		inventaires participatifs- bioblitz	17/04/2025	
		Littoral / anse de Troctin	PNR / en cours		découverte des oiseaux et de la flore du littoral	chantier branchages/ fermeture de chemins		printemps 2025
SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET	Prairie de pâture et boisement	PNR	SMA	?	?			
HORS PNR	CANCALE	Parc urbain boisé - La Ville Péniaux	SMA / à faire	SMA	découverte des espèces du boisement ?			
	CHATEAUNEUF	Ecole du Parc	SMA / à faire	commune / école		accompagnement projet de végétalisation de la cour d'école		1er trimestre 2025
	HIREL	Parc des Alleux	SMA / en cours	commune		aménagements biodiversité ?		printemps 2025
	LA FRESNAIS	Bief /Canal des Allemands	SMA / à faire	SMA	balade dans le marais * ?			juin 2025 ?
	LILLEMER	Parc près du cimetière / pigeonnier	SMA / à faire	SMA		aménagements biodiversité ?		juin 2025 ?
	SAINT-BENOIT-DES-ONDES	Bief /Canal des Allemands	SMA / à faire	SMA	balade dans le marais * ?			juin 2025 ?
	SAINT-COULOMB	? Chemin communal ?	SMA / à faire	SMA	?			septembre 2025 ?
	SAINT-MELOIR-DES-ONDES	Bois - La Vallée Verte	SMA / en cours	commune	découverte des espèces du boisement ?	accompagnement à la création d'un parcours nature/sportif ?		Septembre 2025 ?
	SAINT-SULIAC	Ancienne lagune près des Guettes	SMA / en cours	commune		accompagnement à la création d'un observatoire à oiseaux ?		printemps 2025

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Préciser l'état d'avancement des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

Animations pour faire connaître le projet l'atlas

Plusieurs stands ont été mis en place par SMA en 2024 avec les objectifs de faire connaître, à différents publics, le projet de l'atlas dans sa globalité ou l'atlas participatif en ligne, recueillir une liste d'habitants ou de professionnels intéressés par la biodiversité et recueillir des informations sur les zones potentielles à étudier.

Marché aux fleurs de Saint-Père-Marc-en Poulet - 13 et 14 avril 2024 (journées) : 106 personnes

Marché aux fleurs de Saint-Malo – 27 avril 2024 (après-midi) : 30 personnes

Comice agricole – 31 août 2024 (journée) : 21 personnes

Apprentissages : Le fait d'avoir une carte du territoire de SMA est facilitant pour lancer les discussions avec le public.

Difficultés rencontrées : La météo n'a pas été favorable lors du marché aux fleurs de St-Malo, ce qui explique la faible participation. Lors du comice agricole, nous avons touché assez peu de personnes mais le public d'agriculteurs n'aurait pas été abordé sans ce temps de présence ; de plus, nous avons ainsi pu créer des liens pour parler biodiversité en milieu agricole.

Animations avec l'appui d'un réseau local d'éducation à l'environnement

SMA a souhaité la mise en place d'animations de préférence avec des structures locales. Or un réseau d'éducation à l'environnement était en cours de structuration sur le territoire : une association a été créée fin 2023 ; il s'agit d'une association nommée RIVE Réseau d'Initiatives et de Valorisation de l'Environnement sur le Pays de Saint-Malo et qui a pour objet de fédérer des structures locales autour de projets touchant à l'éducation à l'environnement. Plusieurs réunions de travail ont permis la co-construction d'un programme général d'animations, en fonction des besoins de l'atlas : 8 février, 16 mai, 25 juin, 24 septembre, 10 octobre.

Un marché a été conclu avec RIVE le 30 octobre 2024 sous forme d'un Contrat valant Acte d'Engagement.

Une réunion programmée le 17 décembre permettra de faire le bilan de l'année écoulée et d'échanger sur les perspectives 2025.

L'objectif du contrat est de faire parler de la biodiversité par tous les moyens sur ce territoire et de toucher un public habituellement éloigné du sujet. En lien avec la chargée de projet Atlas de la Biodiversité, il s'agit d'animer et coordonner des acteurs locaux (membres de RIVE) pour proposer, en concertation avec SMA, des actions ou événements autour de la biodiversité du territoire, à destination de publics variés (grand public, enfants, familles, élus ou agents des collectivités).

3 types d'animations ont été prévus :

- **Des animations grand public**, pour toucher un public large (au-delà des publics habituellement intéressés), et s'appuyer sur une présenter un média/support commun original (ex. cabinet de curiosités itinérant, caravane des curiosités...), et traiter de thématiques variées correspondant à des enjeux du territoire. Il est prévu 6 demi-journées de préparation/conception et 12 demi-journées d'animation.
- **Des animations sur l'estran**, permettant des inventaires participatifs, dont les résultats (présence d'espèces) seront intégrés dans les données de l'atlas (15 demi-journées)
- **Des animations en soutien de projets participatifs communaux** proposés par SMA dans différentes communes, pour un public d'élus et d'agents communaux et de citoyens en général (9 demi-journées).

Pour les animations, différentes approches sont souhaitées pour toucher du public pas nécessairement « convaincu » : approche sensible, pédagogique, ludique, naturaliste, artistique, littéraire...

Pour cela, il s'agit concrètement de :

- Solliciter et coordonner des partenaires, acteurs locaux et membres de RIVE,
- Animer des temps collectifs de réunion pour concevoir les programmes d'actions
- Etablir et proposer un calendrier d'actions de sensibilisation ou de mobilisation citoyenne
- Créer de nouveaux outils pédagogiques réutilisables et s'appuyer sur les outils pédagogiques existants. En fonction des outils créés, une convention définira les conditions d'usage.
- Organiser et mettre en place ces actions,
- Evaluer ces actions.

Animations grand public en 2024

- **Rendez-vous de la Transition Ecologique :**
 - **Découverte de la richesse d'un sous-bois** à Saint-Jouan-des Guérets - 31 juillet 2024 – 23 participants
A la découverte de la faune et de la flore des sous-bois, un monde plein de surprise et impressionnant de vie. Sortie d'initiation ludique adaptée aux familles. Animé par Gaël Lechapt, naturaliste.
 - **La nuit de la chauve-souris à Saint-Malo** - Salle du Port des Sablons – 21 août 2024 – 10 participants
Saviez-vous que la Citée d'Aleth abritait des colonies de chiroptères ? Après le visionnage d'un film présentant ce mammifère nocturne, l'association CAWA vous invitera à les observer à la tombée de la nuit.
- **Festival Quai des Bulles à Saint-Malo – 26-27-28 octobre 2024 – 500 à 600 participants**
6 demi-journées d'ateliers ont été animées en continu pour faire découvrir la biodiversité marine locale et à préserver : les gravelots, le plancton, les mammifères marins et les espèces des bords de mers (coquillages, crustacés, poissons)
Les objectifs étaient d'échanger et faire découvrir la biodiversité sur le littoral, sensibiliser le public aux enjeux locaux et faire connaître l'Atlas de la biodiversité. Différents publics ont été touchés (institutionnels, enseignants, agents de médiathèques, responsables de centres aérés).
- **Définition d'un outil commun de sensibilisation :** Un groupe de travail s'est constitué pour travailler sur un outil de médiation commun, de type Caravane de la biodiversité ou cabinet de curiosité itinérant.
Une réunion entre les acteurs intéressés à créer cet outil et SMA s'est tenue le 14 novembre pour définir collectivement les critères et le calendrier pour la mise en œuvre de cet outil.

Apprentissages :

Ces actions ont aussi permis d'annoncer les sorties ultérieures et d'inciter le public à participer à d'autres animations (ex. sorties estran)

Animations sur l'estran

Une étudiante en Master 1, Manon Brehier, a été recrutée pour travailler sur les animations estran du 26 avril au 26 juin. Elle a pu recenser les structures locales ayant une expertise sur cette thématique, recenser les enjeux sur le littoral de SMA et étudier quels étaient les protocoles d'inventaires participatifs les plus pertinents et les zones à prospecter.

Plusieurs réunions ont été organisées avec les structures locales, afin de recueillir leur avis, co-construire les animations et mettre en place un calendrier des actions : 11 juin, 24 septembre et 5 décembre

Animations réalisées en 2024 en partenariat avec RIVE :

1- **Limicoles, on s'y colle !** 30 octobre 2024, Hirel (10 participants)

Objectif de la sortie : découvrir les oiseaux limicoles et leurs espaces de vie (reposoirs) ; reconnaître quelques espèces et savoir les dénombrer ; participer à des inventaires participatifs utiles aux scientifiques.

2- **Laisse de mer, on laisse faire !** 9 novembre 2024, St Benoit des Ondes (3 participants)

Objectif de la sortie : découvrir la laisse de mer et comprendre son rôle ; reconnaître quelques espèces, participer à un protocole de sciences participatives.

3- **Les Hermelles, on s'en mêle !** 17 novembre 2024, Saint Malo-Rothéneuf « Pointe de La Varde » (16 participants)
Objectif de la sortie : découvrir les hermelles, cartographier la présence des hermelles ces petits vers capables de constructions incroyables, participer à un protocole de sciences participatives.

En 2025, 12 autres sorties seront programmées sur ces 3 thématiques (limicoles, laisse de mer, hermelles)

Sensibilisation à destination des élus et techniciens (en priorité)

- **Plantes invasives** - 17 octobre 2024 – Saint-Jouan-des-Guérets - 30 participants dont 7 communes représentées.
Dans le cadre de l'atlas, un partenariat s'est constitué entre SMA, la FREDON, Bretagne Vivante et la DDTM sur la thématique des plantes invasives ou « espèces exotiques envahissantes ». Ce temps d'échanges a été animé par la FREDON, Bretagne Vivante et la DDTM.
Objectifs : informer concrètement sur les plantes invasives : quelles espèces sont concernées ? à quoi ressemblent-elles ? Que faire si on en trouve ? Quel impact sur la santé ? Un zoom sur le Baccharis, une plante qui commence à coloniser le littoral et sur laquelle il est possible d'agir.
- **Petite faune et restauration du bâti, un pari impossible ?** - 17 décembre 2024 - Cancale - 26 participants dont 3 communes représentées.
Ce temps d'échanges animé par l'association Cawa, a permis de s'informer sur les animaux qui s'installent dans les bâtiments : Quelles espèces sont concernées et comment vivent-elles ? Que se passe-t'il si on en trouve ? Comment faire en cas de travaux de rénovation prévus ? Quelles sont les solutions concrètes pour intégrer la biodiversité lors d'une rénovation ?

II.1.5. Communication

Sur le **site internet** de SMA , une page spécifique sur l'Atlas de la Biodiversité a été créée : [L' atlas de la biodiversité – Saint-Malo Agglomération](#)

Il contient des informations sur les grandes lignes du projet, l'atlas participatif, outil en ligne qui permet aux habitants de renseigner leurs observations, des articles portant sur quelques actions.

Une campagne de publicité a été mise en place en mars avec un affichage d'un **panneau sur l'arrière des bus** circulant dans l'agglomération.

Un article spécial a été rédigé pour informer les 18 communes de l'atlas participatif en ligne. Cet article a été transmis pour être diffusé dans les bulletins municipaux ou autre média spécifique à chaque commune début juin 2024.

Sur Facebook SMA, plusieurs publications ont été diffusées, par exemple :

[\[Environnement\] 🐾🐦🌿 Mardi 12... - Saint-Malo Agglomération | Facebook](#)

[\[Quai des Bulles\] Avec son... - Saint-Malo Agglomération | Facebook](#)

[\[Les rdv de l'Atlas de la... - Saint-Malo Agglomération | Facebook](#)

...

Une **bannière** a été fabriquée, pour être déployée sur les stands et lors des différents évènements ou sorties, ainsi que 2 **panneaux spécifiques pour présenter l'atlas**.

Des affiches spécifiques pour annoncer certains évènements ont été créées.

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats

Actions prévues	Statut de réalisation	Date de début de l'action (prévue) réalisée	Date de fin de l'action (prévue) réalisée	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...) ou résultats attendus	Apprentissage, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises
<i>Suivi de la démarche en animation du projet</i>	<i>En cours</i>	(Janvier 2024) Janvier 2024	(Décembre 2025)	Recrutement de la chargée de mission au 15/01/24 Mise en place de la comitologie Validation de chaque étape en comité de suivi, au fur et à mesure du projet	Choix d'un comité de suivi large pour favoriser les échanges Choix de réunir le comité de suivi 2 fois par an Difficulté à rassembler les 18 communes à ce comité de suivi -> d'où choix de prendre rendez-vous avec chaque commune
<i>Communication, sensibilisation et éducation</i>	<i>En cours</i>	(Janvier 2024) Janvier 2024	(Décembre 2025)	Sensibilisation et implication des citoyens (habitants et élus) : - Rencontres avec 17 des 18 communes - 2 temps d'échanges sur des thématiques d'intérêt pour les communes : espèces invasives (17-10-2024) et faune & bâti (17-12-2024) - animations grand public : marchés aux Fleurs, comice agricole, festival Quai des Bulles St-Malo (6 jours – 4 événements) - lancement des projets participatifs communaux (voir ci-dessous) - animation biodiversité (projet participatif communal) (1) - mise en place d'échanges avec les structures naturalistes locales via le réseau RIVE => création d'un programme d'animations en fonction des besoins de l'atlas - animations estran sous forme de sciences participatives (3)	Le choix d'aller à la rencontre de chacune des communes a eu plusieurs avantages : faciliter le dialogue, meilleure interconnaissance, meilleure appropriation du projet, meilleur relai des informations. Co-construction intéressantes d'actions en partenariat avec des structures locales : PNR, RIVE...

				<p>Création d'outils de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - site internet avec quelques articles L'atlas de la biodiversité – Saint-Malo Agglomération - publications Facebook pour chaque évènement - campagne de publicité « arrière de bus » - panneaux de présentation (2) - bannière déployable sur les stands et lors des ateliers 	
<p><i>Compléter et exploiter les données existantes sur l'ensemble des communes</i></p> <p><i>Consolider le réseau de partenaires</i></p>	<p><i>En cours</i></p>	<p>(Janvier 2024)</p> <p>Janvier 2024</p>	<p>(Juin 2024)</p> <p>Septembre 2024 (acquisition)</p>	<p>Les conventions de partenariats avec des détenteurs de données n'ont pas été mises en place. Il a été choisi de compiler les données publiques facilement accessibles (OEB, GBIF). D'autres données (non géoréférencées) ont été récupérées (FDC35)</p> <p>L'outil atlas participatif en ligne permet de compléter les données en impliquant les habitants (251 observations au 10-12-2024). Les naturalistes ont été incités à y contribuer.</p> <p>La synthèse des connaissances naturalistes sur l'ensemble du territoire intercommunal et l'analyse par commune sont en cours de rédaction.</p>	<p>Synthèse des connaissances naturalistes a été faite en interne. Le rendu final reste à rédiger.</p> <p>Devant la difficulté et le temps nécessaire à récupérer les données auprès des détenteurs de données, seules les données de l'OEB, et en complément du GBIF ont été intégrées à l'atlas dans un 1^{er} temps.</p> <p>Il est prévu de réaliser une fiche par commune, et synthétisant les milieux et les espèces caractéristiques.</p> <p>Intérêt de l'outil participatif en ligne, mis en place fin 2023.</p>
<p><i>Stratégie de sectorisation du territoire en fonction d' enjeux prioritaires espèces et milieux</i></p>	<p><i>En cours</i></p>	<p>(Juin 2024)</p> <p>Mars 2024</p>	<p>(Septembre 2024)</p> <p>Décembre 2024</p>	<p>Le plan de prospection pour définir les secteurs retenus pour la réalisation des inventaires naturalistes complémentaires, a été établi en interne selon une démarche impliquant les communes, mais aussi des experts.</p> <p>La méthode a été validée en comité de suivi en juillet et les zones pré-définies ont été présentées à toutes les communes. Lors de la réunion de lancement de l'étude le 12 décembre, les communes présentes (7) nous ont transmis des informations utiles.</p>	<p>Volonté de croiser le maximum d'informations et de recueillir les avis des acteurs du territoire : c'est un travail complexe qui demande beaucoup de temps et de compétences techniques (maîtrise des outils de cartographie)</p>
<p><i>Inventaires naturalistes</i></p>	<p><i>En cours</i></p>	<p>(Juin 2024)</p>	<p>(Juin 2025)</p>	<p>La réalisation des inventaires naturalistes complémentaires et diagnostics associés a été</p>	<p>Difficulté de mobiliser les structures naturalistes (plan de charge important) pour répondre à</p>

		Octobre 2024		<p>soumise à un marché public. Ceux-ci démarrent à l'hiver 2024 et se poursuivront en 2025. Ils concernent des secteurs à enjeux et intègrent certains bâtiments publics susceptibles d'accueillir des chiroptères et de l'avifaune.</p> <p>Des actions avec inventaires participatifs sur l'estran ont été réalisés en 2024 (3), d'autres (13) sont prévus en 2025.</p>	<p>l'appel d'offre. Le 1^{er} marché lancé en mars n'a eu aucun répondant. Le 2^{ème} marché en mai a permis de retenir un candidat constitué d'un groupement. Le marché leur a été attribué le 9 septembre 2024.</p> <p>Les inventaires participatifs sur l'estran ont été co-construits avec les associations locales via le réseau RIVE, ce qui a permis d'être au plus près des enjeux du littoral de SMA.</p>
<p>Un axe complémentaire qui permet de travailler en concertation avec les communes sur des projets précis : les projets participatifs communaux</p>	En cours	Mars 2024	(Octobre 2025)	<p>Du fait du retard d'attribution du marché public, nous avons pris le parti de lancer des études sur des terrains communaux, pour permettre aux communes de démarrer un projet concret en faveur de la biodiversité. Suite aux rendez-vous avec chaque commune, et en concertation avec les élus, des secteurs communaux (18) ont été ciblés pour des projets participatifs communaux (1 par commune). Des diagnostics flash ont été proposés sur ces secteurs, en fonction des usages et des envies avec l'objectif ultérieur de mettre en place une action concrète avec le public en 2025.</p>	<p>Du fait du retard des inventaires naturalistes complémentaires, cet axe nous a semblé intéressant à développer. Il a pour but de réaliser des diagnostics simples et d'avoir des préconisations concrètes. Cette démarche a été intéressante pour renforcer le partenariat et le dialogue avec les communes, et dans l'objectif de rendre l'atlas concret. Il permettra d'aller plus loin dans les projets ultérieurs.</p>
<p>Synthèse des données, identification des enjeux du territoire et définition du plan d'action</p>	Prévue	(Juin 2024)	(Décembre 2025)	<p>Les diagnostics (diagnostics flash et diagnostics plus complets) établis sur les secteurs à enjeux vont conduire à des fiches actions localisées. En parallèle, seront rédigées des fiches pratiques correspondant à des fiches actions thématiques concrètes et utiles pour les collectivités. La synthèse de ce travail permettra de proposer un plan d'actions global à l'échelle du territoire et de définir des actions prioritaires.</p>	<p>Le délai entre la restitution des rapports des naturalistes et les livrables plans d'actions sera très court.</p>
<p>Restitution de l'ABI et inscription dans la durée</p>	Prévue	(Décembre 2025)	(Décembre 2025)	<p>Diffusion des résultats à la population et aux acteurs locaux Déploiement du plan d'action</p>	

II.2 Suite des actions prévues et perspectives post-ABC

Actions prévues	Date prévisionnelle
Poursuite de la réalisation des inventaires & diagnostics écologiques complémentaires	Janvier – février puis d’avril à octobre 2025
Documents de synthèse prévus / livrables Rédaction des documents de présentation du territoire et de sa biodiversité (à l’échelle intercommunale et de chaque commune) : « portraits de territoire » avec les habitats et quelques espèces végétales/ animales caractéristiques Finalisation de la cartographie des zones à enjeux du territoire Cartographie des zones étudiées et des zones à projets participatifs Rédaction des fiches actions thématiques transversales Production des rapports des diagnostics écologiques et inventaires réalisés, ainsi que des fiches actions dans les secteurs géographiques identifiés Elaboration du plan d’actions en concertation avec les élus de SMA	Diagnosics écologiques complémentaires attendus en Novembre 2025 Rédaction des fiches actions thématiques au fil de l’année 2025 Plan d’actions au cours du dernier trimestre 2025
Sensibilisation / mobilisation Projets participatifs communaux à poursuivre (11) Animations sur l’estran (inventaires participatifs) (12) Animations grand public (6) avec un outil commun / caravane de la biodiversité ou cabinet de curiosité itinérant Temps d’échanges et de formation sur des sujets spécifiques en priorité pour les élus (biodiversité des sols ; rénovation des bâtis (aspect technique/ sur le terrain, ...))	De janvier à novembre 2025
Communication Articles supplémentaires sur le site internet (explications supplémentaires sur les axes de l’atlas, résultats, mise en valeur des actions réalisées) Publications facebook Relai des informations auprès de l’Office de tourisme de la Côte d’Emeraude	De janvier à décembre 2025
Restitution des avancées et résultats en comité de suivi	1 comité de suivi prévu fin février et 1 prévu en novembre ou décembre 2025

ZOOM sur l’élaboration du plan d’actions

Nous avons travaillé la stratégie d’élaboration du plan d’actions de la manière suivante :

Nous sommes en train de rédiger des fiches thématiques structurées et concrètes, qui permettront aux collectivités d’avoir des éléments de compréhension et des pistes pour intégrer la biodiversité dans leur choix d’aménagement et de gestion (cf. ci-dessous). Ces fiches-actions seront enrichies au fur et à mesure de l’année, avec les inventaires et diagnostics complémentaires, avec les actions de sensibilisation/formation et lors des échanges avec les acteurs du territoire, en particulier les techniciens.

Par exemple, lors du temps d’échanges sur la faune et le bâti, des informations concrètes ont été transmises par l’intervenant et sont utilisées pour construire la fiche-action pour conseiller les collectivités lors des rénovations prévues de bâtiments.

Voici la liste des premières **fiches actions thématiques** auxquelles nous avons pensé :

1. Bâti et faune : construire/restaurer en favorisant la faune inféodée aux bâtiments
2. Haies champêtres/bocagères, bosquets : quelles essences sont favorables aux pollinisateurs et autres auxiliaires ? comment gérer durablement les haies ?
3. Bandes enherbées / pelouses communales / bords de routes : comment les entretenir pour favoriser la biodiversité ?
4. Plantes exotiques envahissantes

5. Cours d'école et biodiversité
 6. Cultures et biodiversité
 7. Urbanisme et biodiversité
 8. Devenir des anciennes lagunes
- Etc.

Ces fiches-actions thématiques et localisées, couplées aux cartographies des zones à enjeux, permettront de commencer à élaborer le plan d'actions à l'échelle du territoire de Saint-Malo Agglomération. Il est prévu que cette 1^{ère} version soit partagée puis qu'elle évolue lors de temps de travail avec les communes du territoire lors du dernier trimestre 2025. Dès février, il est prévu de partager les avancées de l'atlas avec les DGS et en bureau avec tous les maires. A cette occasion, nous prévoyons d'initier l'élaboration du plan d'actions.

II.3 Autoévaluation

Indicateurs de participation

La contribution aux observations inscrites via l'atlas participatif en ligne est en augmentation depuis sa mise en place en novembre 2023 (261 observations recensées au 18-12-2024). L'effort pour faire connaître cet outil devra se poursuivre en 2025.

Dans la [partie II-1-4](#), le nombre de participants présents lors des événements est précisé. Il est variable et une réflexion est menée en interne et en concertation avec RIVE pour toucher du public pas forcément sensible à la biodiversité (avec la création d'un outil de sensibilisation original : caravane ou cabinet de curiosité itinérant). Pour mobiliser les élus et agents, nous envisageons également des temps d'échanges plus techniques, sur le terrain.

Le 2 juillet 2024, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux membres du Comité de suivi de l'atlas. Le but était d'avoir leur avis sur l'avancement du projet.

Les réponses au questionnaire en fin de réunion font état d'un niveau de satisfaction de 3,04 sur 4 pour ce qui concerne l'avancement de l'atlas (sur 15 répondants). Certains ont souligné la diversité des acteurs présents ou mobilisés (5), d'autres ont remarqué les difficultés notamment en lien avec le 1er marché public (6) mais ont indiqué que l'équipe avait su s'adapter et rebondir (5).

Ce qui a surtout été retenu de la présentation (expression libre) : l'aspect participatif et la volonté d'inclure les élus et les communes (7) ; l'atlas avance (5) ; le projet est très ambitieux (2) ; les actions sont diverses et nombreuses (2).

L'atlas de la biodiversité de Saint-Malo Agglomération est bien engagé et respecte les axes établis lors de l'appel à projet. Il touche les 18 communes, même si toutes n'ont pas le même niveau d'engagement. Les données disponibles ont été recueillies, le plan de prospection pour des études complémentaires a été réalisé. Même si les inventaires et diagnostics écologiques ne commenceront qu'en 2025, le fait d'avoir démarré des projets participatifs communaux avec des diagnostics flash est intéressant : les communes s'engagent sur des projets concrets qu'elles ont choisis, et ces diagnostics flash s'avèrent pertinents pour de premières préconisations.

La concertation avec le réseau RIVE a pris du temps afin d'aboutir à un programme d'animation qui intègre les structures locales et qui répondent aux besoins de l'atlas. Les actions de sensibilisation/mobilisation ont commencé en 2024 et elles vont se poursuivre en 2025.

Le travail transversal avec les autres services internes à SMA ou externes se construit peu à peu et s'inscrit dans un temps long, au-delà de l'atlas avec la mise en œuvre des plans d'actions.

III. Annexes.

Compte-rendus et présentations des 2 comités de suivi 1 et 2

Atlas de la biodiversité communale de Saint-Malo Agglomération

18 décembre 2024

Rapport intermédiaire

Site internet

Article pour diffusion aux communes

Affiches de quelques évènements

Publications Facebook

Panneaux et bannière

Panneau arrière de bus

Compte-rendus des diagnostics effectués par le PNR